

Communiqué de presse, 9 décembre 2020

## Santé et chômage : SNC salue la signature de la convention entre Pôle emploi et la Caisse nationale de l'assurance maladie

La santé des chercheurs d'emploi est au cœur des préoccupations de Solidarités nouvelles face au chômage, qui a publié en 2018 un rapport complet sur la question. La signature d'une convention entre la Caisse nationale de l'assurance maladie et Pôle emploi est une première avancée. Mais, dans le contexte de crises sanitaire et sociale de 2020, il est primordial de poursuivre les efforts pour mieux prendre en compte les conséquences du chômage sur la santé.

### Un rapprochement préconisé par SNC

Dans son rapport intitulé [La santé des chercheurs d'emploi, un enjeu de santé publique](#), paru en 2018, SNC alertait déjà sur une réalité souvent ignorée : le chômage nuit à la santé. On constate notamment un renoncement aux soins plus important chez les chercheurs d'emploi que parmi les actifs occupés. L'association appelait à la mise en place d'un « écosystème » soutenant et durable afin d'améliorer la prise en charge de la santé des personnes au chômage. Parmi les préconisations du rapport, figurait la signature d'une convention entre la CNAM et Pôle emploi qui contiendrait des informations pratiques et opérationnelles en matière de santé et qui serait déclinée localement.

### Un effort à poursuivre et à renforcer face à la crise

SNC salue l'initiative de [Pôle emploi et de la Caisse nationale de l'assurance maladie qui ont signé, ce 7 décembre, une convention](#) afin de renforcer les collaborations locales existantes et de construire une stratégie commune au niveau national pour lutter contre le renoncement aux soins et lever les freins au retour à l'emploi dus à une santé dégradée.

Cependant, SNC reste vigilante quant à la mise en œuvre de cette collaboration renforcée et continue son travail de sensibilisation des pouvoirs publics sur les liens entre santé et chômage. En effet, la crise sanitaire a eu pour effet un renoncement aux soins généralisé : les conséquences sur la santé des chercheurs d'emploi, que les confinements successifs ont particulièrement isolés et désespérés, restent à prendre en considération.

Notre action prend notamment la forme de partenariats avec le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et l'Institut de psychodynamique du travail concernant des projets de recherche-action actuellement en cours, ainsi que de coopérations actives entre le réseau des psychologues SNC et ceux du service public de l'emploi.

### CONTACT :

Yaëlle Szwarcensztein, responsable communication et plaidoyer  
01 42 47 14 31 | 06 29 80 36 15 | yaelle.szwarcensztein@snc.asso.fr | snc.asso.fr

Suivez SNC sur Facebook - Twitter - Linked In - Instagram

### Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)

**4000 chercheurs d'emploi accompagnés par an / 62% de reprise d'activité / 2500 bénévoles**

L'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), née il y a plus de 35 ans, propose un accompagnement aux personnes au chômage, quels que soient leur parcours et leur situation. Assuré sur l'ensemble du territoire national par des binômes de bénévoles formés, cet accompagnement est gratuit et s'inscrit dans la durée, en fonction des besoins des chercheurs d'emploi. SNC intervient également dans le débat public pour faire connaître à l'opinion et aux décideurs économiques et politiques la réalité vécue par les personnes au chômage. Enfin, SNC soutient la création d'emploi dans des structures de l'économie sociale et solidaire.